

Vos questions / nos réponses

# Sevrage cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/01/2011 12:16

Mon fils âgé de 16 ans est dépendant du cannabis. Il m'a avoué sa consommation (5 fois par jour depuis 2 ans) et m'a fait part de sa volonté d'arrêter. Il semble sincère et affirme avoir résisté depuis une semaine. Toutefois, il soutient ne pas pouvoir se passer de sa consommation avant de se coucher et prétextant que ce n'est pas dangereux. que dois-je faire ? dois-je le laisser faire, quels raisons lui donner pour qu'il ne cède pas à ce besoin ? Merci de vos conseils

---

**Mise en ligne le 25/01/2011**

Bonjour,

Votre fils a pris l'initiative de vous avouer sa consommation et de la réduire semble t-il, donc une démarche importante est lancée.

Pour ce qu'il en est de l'absence de danger du cannabis, ce n'est pas tout à fait exact dans la mesure où le cannabis présente un risque cancérigène pour les poumons au même titre que le tabac, qu'il peut occasionner des perturbations cognitives ( mémoire à court terme, concentration etc...) et qu'en étant classé comme produit stupéfiant, il peut donner lieu à des procédures judiciaires.

Ceci étant précisé, il s'agit surtout d'encourager et de soutenir la démarche actuelle de votre fils. Il n'y a aucun argument particulier à lui indiquer maintenant qu'il tente de se passer du produit justement, d'autant qu'il connaît déjà certainement les conseils que vous souhaiteriez lui transmettre.

S'il éprouve des difficultés à réduire sa consommation, indiquez lui simplement qu'il pourrait s'adresser gratuitement à des professionnels au sein de consultations spécialisés sur les dépendances, dont vous trouverez des adresses indiquées au bas de cette page.

Pour toute information complémentaire, nos écouteurs téléphoniques sont à votre disposition au sein de la ligne anonyme et gratuite (depuis un poste fixe) Drogues Info Service au 0800 23 13 13, ouverte tous les jours de 8h à 2h.

Cordialement

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA - Site Hevea](#)**

6-8, rue Saint-Fiacre  
Centre Hospitalier de Meaux  
**77108 MEAUX**

**Tél :** 01 64 35 35 82

**Site web :** [www.ch-meaux.fr](http://www.ch-meaux.fr)

**Accueil du public :** Lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 9h-12h30 et de 14h-16h30 - Mardi : 10h30-12h30 et de 16h-20h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations jeunes jusqu'à 25 ans et consultations parents, sur rendez-vous

**Substitution :** Délivrance de traitement de substitution aux opiacés aux heures d'ouvertures du Csapa. Consultation de tabacologie au sein de l'hôpital.

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA APS Contact : Consultation avancée à Nangis](#)**

4 boulevard Voltaire  
**77370 NANGIS**

**Tél :** 01 64 08 99 47

**Site web :** [www.aps-contact.fr](http://www.aps-contact.fr)

**Accueil du public :** Sur rendez-vous : le jour et l'heure sont à convenir par téléphone avec le patient.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous avec ou sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA APS Contact- site de Provins](#)**

28 rue de la Vénrière  
**77483 PROVINS**

**Tél :** 01 64 08 99 47

**Site web :** [www.aps-contact.fr](http://www.aps-contact.fr)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h sauf vendredi jusqu'à 17h00, sur rendez-vous.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Jeunes de moins de 25 ans sur rendez-vous avec/sans entourage.

**Service de prévention** : Service de Prévention et de formation pour les professionnels, contacter la coordination d'APS par mail : [service-prevention@aps-contact.fr](mailto:service-prevention@aps-contact.fr) ou au secrétariat du CSAPA

**Substitution** : Suivi des traitements de substitution aux opiacés pour les usagers suivis. Accompagnement en réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives.

[Voir la fiche détaillée](#)